

# Édito

## Du Pacte d'excellence à la crise de confiance



**Étienne MICHEL**

Directeur général du SeGEC

11 mars 2021

“ La clé retenue par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la répartition des 300 millions du volet « bâtiments scolaires » du plan de relance suscite une incompréhension totale au sein de l'enseignement catholique. En effet, 15% des écoles, celles du réseau organisé par la FWB (WBE) concentreraient près de 60% du budget alors que les écoles organisées par les communes, les provinces et les ASBL de l'enseignement libre, qui représentent 85% de la population scolaire, en obtiendraient environ 40%. En définitive, le montant par élève serait 10 fois plus élevé dans le réseau WBE (1150 euros) que dans l'enseignement libre (111 euros). Les communes et provinces s'en sortiraient à peine mieux (199 euros).

Le pacte pour un enseignement d'excellence prévoyait de tenir un débat sur la bonne application du prescrit constitutionnel relatif à l'égalité de traitement entre élèves, parents et établissements, à l'aune, notamment de l'évolution de la législation scolaire. A la place, des décisions unilatérales ont été prises, au début de la législature avec une revalorisation financière du seul réseau WBE et, aujourd'hui, avec une décision portant sur le financement des bâtiments. Le climat de confiance qui, depuis 5 ans, s'était progressivement installé, s'en trouve aujourd'hui évidemment ébranlé. C'est ainsi que le sentiment d'incompréhension totale fait progressivement place à une forme de colère. Si celle-ci n'est pas comprise, elle débouchera sur une réelle crise de confiance qui mettra en péril la mise en œuvre du Pacte ainsi que d'autres chantiers importants qui nous attendent.

Une campagne citoyenne d'interpellation des mandataires publics a été menée à grande échelle et avec succès, à l'initiative conjointe du SeGEC, des associations de directeurs (CODI et FEADI) et de l'UFAPEC. Grand merci à tous ceux qui y ont participé !

Les partis de l'opposition, CDH et Défi, y ont apporté une réponse appropriée avec une proposition de décret répartissant les budgets au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans les différents réseaux. Du côté de la majorité, le MR et Ecolo ont pris l'engagement de veiller à un équilibre entre les différents réseaux d'enseignement, tant dans les plans d'investissements pour les bâtiments scolaires dont le plan de relance ne constitue qu'une partie, que dans le dossier des subventions de fonctionnement pour lequel la Cour Constitutionnelle a rendu un arrêt nécessitant une adaptation de la législation au plus tard pour décembre 2022. Le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves JEHOLET (MR), s'est engagé personnellement sur le dossier et Jean-Marc NOLLET (Ecolo), lorsqu'il était Ministre en charge des bâtiments scolaires, a montré sa préoccupation d'une répartition équilibrée des budgets entre les différents réseaux d'enseignement, une préoccupation qu'il a réaffirmée aujourd'hui.

Au moment d'écrire ces lignes, les ministres les plus concernés par ce dossier, Frédéric DAERDEN pour les bâtiments scolaires et Caroline DÉsir pour l'enseignement (PS), n'avaient pas encore exprimé la nécessité de voir ce dossier évoluer dans le sens d'une plus grande équité. Pour pouvoir progresser, plusieurs questions de fond devraient sans doute pouvoir être abordées dans de bonnes conditions : pourquoi la clé de répartition est-elle si défavorable à l'enseignement subventionné ? Le régime de propriété peut-il être un argument pertinent ? L'enseignement catholique manquerait-il de projets ? Le réseau unique est-il une solution ? Sur toutes ces questions, comme sur bien d'autres, le SeGEC a établi des réponses sous forme d'argumentaires. Vous pouvez en prendre connaissance aisément à l'adresse suivante : <https://enseignement.catholique.be> > Slider actualité « Rénovation des bâtiments scolaires ».

Lire « Le Plus du Libre à Vous » (rubrique « En savoir plus ») ■